



APPEL OUVERT A CANDIDATURE

- Conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment l'article 20 ;
- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures de l'Etat en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012), et aux dispositions du décret N°2.12.412 du 24 delquidaa 1433 (11 octobre 2012) en application des dispositions des articles 4 et 5 de la loi organique 02.12 ;
- Conformément à la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de Doyen ou de Directeur d'un établissement universitaire,
- En application des décisions du Ministère de tutelle du 07 juillet 2022 sous n° 07/560 et du 26 juillet 2022 sous n° 07/611 ;

Le Président de l'Université Cadi Ayyad porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un appel à candidature est ouvert pour les postes suivants :

"Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Marrakech"

"Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Marrakech"

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du site web de l'Université (www.uca.ma) ou du siège de la Présidence de l'Université, sis Avenue Abdelkrim Khattabi, Marrakech (Bureau des affaires juridiques n° 35) **du 12 au 16 septembre 2022 inclus** selon l'horaire administratif en vigueur.

Les dossiers de candidature dûment constitués sont à déposer, contre récépissé, en six (06) exemplaires plus une copie sur format électronique (USB en word et PDF), **du 17 au 21 octobre 2022 inclus** à l'adresse sus indiquée et durant l'horaire administratif en vigueur.

Fait à Marrakech le 08 août 2022

